

Séance du 16 Novembre 2023

Affiliés au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	22
Date de la convocation		
10/11/2023		
Date d’Affichage		
17/11/2023		

DCM N° 2023-85

L’an deux mil vingt-trois

Et le seize novembre

à 18 heures, le Conseil Municipal de cette Commune s’est réuni, avec publicité des débats, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Pierre Michel SIMONPIETRI, Maire.

18 Membres présents : MM. SIMONPIETRI Pierre Michel, GIAMARCHI Marie Dominique, BIAGGINI Jean, FINI René, ALBERTINI Francine, CROCE-AJACCIO Catherine, SILVESTRI Dominique, BERTOLUCCI Marie-Christine, UGOLINI Nuria, VEISON MARCELLI Nathalie, LOMBARDO Florence, DARNAUD Laure, CASANOVA Jean-Pierre, SIMONI Pierre Baptiste, NAPPO Michelle, PORTA Marine, FICO Aurélie MARTEL Enzo

4 Membres absents excusés (procurations) :

M. POZZO DI BORGO Louis a donné procuration à MME FICO Aurélie

MME SIMONI-PIACENTINI Céline a donné procuration à MME VEISON MARCELLI Nathalie

M. BATTESTI Gilles a donné procuration à M. BIAGGINI Jean

M. CAMUZAT Alexandre a donné procuration à M. SIMONPIETRI Pierre Michel

7 Absents : PASQUALINI Maurice, MALAFRONTÉ Christine, FABRIZY Bernard, MURATI Carine, MALPELI Stéphane, GIAFFERI Michael, LECA Jean-Louis,

Madame DARNAUD Laure est nommée secrétaire.

Objet de la délibération
Décision Modificative
n° 2 du Budget Principal
2023.

VU l’Instruction Budgétaire M57,

VU la délibération du Conseil Municipal n° DCM 2023-30 du 11 avril 2023 approuvant le Budget Primitif de la commune,

VU la délibération n° 2023-48 du 14 juin 2023 approuvant la Décision Modificative n° 1 du Budget Principal,

CONSIDERANT la nécessité de procéder à une nouvelle modification budgétaire en section de fonctionnement et d’investissement afin de prendre en compte l’ajustement des prévisions inscrites au Budget Principal et, par la même, de modifier les autorisations budgétaires initiales tout en respectant le principe de l’équilibre budgétaire.

Madame GIAMARCHI Marie-Dominique, 2^{ème} adjointe déléguée aux Finances, propose aux membres du Conseil Municipal, dans le respect des principes relatifs à la préparation, au vote et au maintien de l’équilibre budgétaire, de modifier les autorisations budgétaires initiales ainsi qu’il suit :

.../...

DCM N° 2023-85

TABLEAU N° 1 - SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre/Article/fonction	Libelle	Décision Modificative DÉPENSES		Décision Modificative RECETTES	
		Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
Ch.013/6418/01	Remboursement Rémunération Personnel			11 870,00 €	
Ch.74-74611/020	DGD			7 820,00 €	
Ch.74-74718/281	Autres participations			13 144,00 €	
Ch.74-747888/4222	Autres participations			8 438,00 €	
Ch.74-74888/01	Autres dotations et participations				76 545,00 €
Ch.75-75888/01	Autres			120 000,00 €	
Ch.014 - 73928/020	Autres prélèvements pour reversement fiscalité	76 545,00 €			
Ch.012 - 64111/020	Salaires	86 000,00 €			
Ch.023-023/01	Virement section d'investissement		86 818,00 €		
TOTAUX		171 545,00 €	86 818,00 €	161 272,00 €	76 545,00 €
EQUILIBRE		84 727,00 €	84 727,00 €	84 727,00 €	84 727,00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT APRES VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE

	Budget 2023	DM	Total
Dépenses	9 198 371,65 €	84 727,00 €	9 281 098,65 €
Recettes	9 198 371,65 €	84 727,00 €	9 281 098,65 €

DCM N° 2023-85

TABLEAU N° 2 SECTION D'INVESTISSEMENT

Opé./Article/fonctio	Libellé	Décision Modificative DEPENSES		Décision Modificative RECETTES	
		Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution
OPFI - Opérations financières					
Ch. 021/021/01	Virement Section Fonct				86 818,00 €
Ch. 024/024/01	Produit des cessions d'immobilisations			2 000,00 €	
OPNI - Opérations non individualisées					
Ch. 20/2051/020	Concession et droits similaires		15 460,00 €		
Ch. 21/215731/847	Matériel roulant		57 068,93 €		
Ch. 21/2188/020	Autres immo corporelles		29 558,00 €		
Ch. 23/2318/212	Autres immo corporelles	43 200,00 €			
Ch. 13/1312/212	Subvention Région			3 497,00 €	
Ch. 13/1312/281	Subvention Région			16 553,00 €	
Ch. 13/1311/4222	Subvention Ets national			1 037,00 €	
Ch. 13/13361/212	Subvention Etat			4 844,07 €	
TOTAL		43 200,00 €	102 086,93 €	27 931,07 €	86 818,00 €
EQUILIBRE			- 58 886,93 €		- 58 886,93 €

SECTION D'INVESTISSEMENT APRES VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE

	Budget 2023	DM	Total
Dépenses	4 286 452,51 €	- 58 886,93 €	4 227 565,58 €
Recettes	4 286 452,51 €	- 58 886,93 €	4 227 565,58 €

DCM N° 2023-85

OUI l'exposé de Madame GIAMARCHI Marie-Dominique, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE

- d'adopter la Décision Modificative n° 2 du Budget Principal 2023 telle que détaillée ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

LE MAIRE
Michel SIMONPIETRI

